

Fiscalité : 1 centime de taxe sur le gazole rapporte... 350 millions par an à l'Etat

On en parle on en parle, et un jour... Ca va arriver. Le diesel bénéficie depuis des décennies d'un avantage fiscal sur le supercarburant (lire "le coup du diesel"). Aujourd'hui, entre la TICPE, la taxe intérieure sur les produits pétroliers, inférieure de 17 centimes, et la TVA, de facto, inférieure de 3 centimes, le diesel "coûte" 6 milliards par an à l'Etat. Présenté autrement, les automobilistes qui roulent à l'essence (20 % du carburant vendu en France, 40 % des véhicules) sont surtaxés par rapport aux dieselistes et financent une partie de leurs pleins de gasoil. 8 voitures sur 10 vendues en France en 2012 étaient des diesels.

Mais cela va changer car donc, l'Etat a besoin de trouver de l'argent partout et par tous les moyens, d'autant que le CICE, le Crédit Impôt Compétitivité et Emploi devait être en partie financé par une hausse des taxes sur le carburant... et donc le diesel. Par ailleurs, le diesel, nul ne le conteste désormais, est nettement plus polluant que le supercarburant. Une fiscalité "verte" va donc être instaurée, et taxer tout ce qui n'est pas vertueux.

Seulement voilà : le diesel est la matière première de tout un tas de métiers qui vivent du transport de biens ou de personnes. Et évidemment, râlent à l'idée d'être taxés plus sur le carburant. Résultat, ca défile à Bercy pour demander le maintien des exonérations dont ces secteurs bénéficient, et donc, leur extension à la hausse des taxes quand elle surviendra. On pense bien sûr aux taxis, ambulances, mais il y a aussi les pêcheurs, les agriculteurs, et bien entendu tous les transports routiers tant de marchandises que de personnes.

Le Comité pour la fiscalité écologique qui s'est déjà prononcé à plusieurs reprises pour une hausse des taxes sur le diesel doit voter solennellement sur le sujet le 27 mars prochain, et donner un avis définitif à la mi-juin.

D'ici là, les dieselistes peuvent en théorie encore rouler tranquille ! Et sans doute aussi pendant les vacances d'été, car une hausse des taxes juste avant les vacances serait abominablement impopulaire...